

## **LE COUVENT DES CÉLESTINS DE METZ : JALONS POUR L'ANALYSE D'UN SUCCÈS**

**Mireille Chazan**

Université Paul Verlaine-Metz

Les Célestins sont un ordre religieux fondé par Pierre de Morrone, ermite dans les Abruzzes, qui groupa autour de lui une communauté de moines sur le mont Morrone, puis sur le mont Maiella, près de la ville de Sulmona. La communauté fut reconnue, en 1263 par l'évêque de Chieti et en 1275 par le pape Urbain IV, comme une branche de l'ordre bénédictin. Elle essaima rapidement et comprenait 36 établissements quand Pierre de Morrone fut élu pape sous le nom de Célestin V en 1294 ; il abdiqua la même année. Son successeur Benedetto Caetani, devenu Boniface VIII, le fit enfermer à Castel Fumone, non loin d'Agnani, où il mourut le 19 mai 1296 ; il fut canonisé en 1313 grâce aux efforts de la famille des Colonna et de Philippe le Bel, tous adversaires de Boniface VIII.

Les Célestins furent installés en France par Philippe le Bel, en 1300 à Chanteau près d'Orléans et non loin de là à Ambert, puis en 1308 à Chastres dans la forêt de Compiègne. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, quatre nouvelles fondations virent le jour dans le royaume de France (Offémont, Ternes, Gentilly et Colombier). Le futur Charles V appela les Célestins à Paris ; le couvent fut fondé en 1352 et devint un des centres spirituels de la monarchie, particulièrement lié au milieu des notaires et secrétaires du roi. En même temps l'ordre changea de caractère, abandonnant l'idéal érémitique du fondateur pour donner plus de place à la liturgie et à la prière. Sous Charles VI, six nouvelles fondations (Amiens, Marcoussis, Villeneuve-les-Soissons, Vichy, Avignon sur la tombe de Pierre de Luxembourg et Lyon) témoignent du succès de l'ordre. Au XV<sup>e</sup> siècle, en raison de la guerre et des troubles politiques, celui-ci connut une stagnation dans le royaume avec une seule fondation : Rouen par le duc de Bedford. Avec la paix, le nombre de moines

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

progressa dans la province de France et, à la veille de la réforme protestante, le prestige de l'ordre est pratiquement intact.

Entre-temps Charles V et les Célestins français avaient utilisé le schisme de 1378 pour obtenir de Clément VII l'indépendance de la province de France vis-à-vis de l'abbé de Saint-Esprit de Morrone et jouir de statuts particuliers. Après le Concile de Constance, la province de France conserva son indépendance et son particularisme<sup>1</sup>.

À Metz, le couvent fut fondé par Bertand II le Hungre, un riche patricien, qui, le 11 janvier 1370, offrit à deux moines célestins, Dreue et Thierry de Biencourt, une chapelle qu'il avait fait construire à l'intérieur des murs de la ville, près du Champ-à-Seille. Le 11 janvier 1371, il leur donna également des revenus pour la subsistance de quatre frères dont deux prêtres, ainsi que les livres, les vêtements et objets liturgiques nécessaires<sup>2</sup>. Ensuite et jusqu'à sa mort en 1397, Bertrand le Hungre n'eut de cesse de construire le monastère, d'agrandir l'église et d'enrichir la communauté. Celle-ci sous le nom de Sainte-Marie de Metz fut incorporée dans l'ordre des Célestins en 1381<sup>3</sup> ; à cette date, elle est déjà de huit frères, soit cinq prêtres et trois clercs. La communauté prospère au XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à atteindre quinze frères en 1470<sup>4</sup>.

### Les sources.

---

<sup>1</sup> K. BORCHARDT, *Die Cölestiner Eine Mönchsgemeinschaft des späteren Mittelalters*, Husum, 2006, p. 73-93 (désormais cité *Die Cölestiner*).

<sup>2</sup> J. FRANÇOIS et N. TABOUILLOT, *Histoire de Metz par des religieux bénédictins de l'ordre de Saint-Vanne*, Metz, 1781, t. IV, *Preuves de l'histoire de Metz*, (désormais cité *HBM*) p. 261-265.

<sup>3</sup> Et non en 1402, comme le dit Borchardt, *Die Cölestiner, op. cit.*, p. 81 ; la lettre du provincial Pierre Poquet intégrant Sainte-Marie de Metz dans la province de France, copiée dans la *Chronique*, est datée du 23 juillet 1381 ; Metz BM 833, p. 25-27 (la *Chronique* est paginée). J'utilise la transcription effectuée par Nathalie Dautremont dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, en la révisant si nécessaire.

<sup>4</sup> « Et aucy l'an 1470 comme en ladite année après est escript fondait ung frere on convant de seans pour laquelle fondation nous donnait CCC et Llbz » ; Metz BM 833, p. 196 ; la fondatrice est Catherine Le Gronnais qui a épousé Jacques Le Hungre.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://cruh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

L'histoire des Célestins de Metz se lit dans une chronique connue par un manuscrit de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le ms Metz BM 833, qui couvre les années 1371 à 1469 ; le début de la *Chronique*, dont le manuscrit original a dû disparaître en 1771, avait été copié par Dom Jean François, un des auteurs de *l'Histoire de Metz par des religieux bénédictins de Saint-Vanne* dans un recueil, le ms Epinal Golbey 35. Comme l'indique le prologue, la *Chronique* a été commencée par Nicolle de Luttange qui fit profession en 1396, devint procureur en 1397, puis prieur en 1438 et qui mourut en 1439. Il mena le texte vraisemblablement jusqu'en 1385. La chronique fut continuée par un frère anonyme jusqu'en 1469 pour ce qui est du manuscrit Metz BM 833 ; ce continuateur écrit après 1472. La continuation devait aller, si l'on se fonde sur les extraits copiés par Sébastien Dieudonné avant 1771, jusqu'en 1528 ou 1531<sup>5</sup>.

La *Chronique* traite d'abord de la fondation du monastère, de son enrichissement et de son agrandissement par Bertrand le Hungre ; à partir de 1379, dans un ordre annalistique, elle recense les entrées, les sorties ou les décès, les nominations des prieurs et des provinciaux, les inspections des visiteurs, les donations ; elle nomme ceux qui sont ensevelis dans le couvent, frères, laïcs hommes et femmes, et indique l'emplacement où ils ont été ensevelis ; enfin elle rapporte un certain nombre d'événements exceptionnels. Ainsi la *Chronique* rend compte de la vie de la communauté et de son insertion dans la société messine. Par ailleurs le texte est illustré et complété par des croquis et des plans qui permettent de suivre l'édification des bâtiments.

Le continuateur cite les sources écrites qu'il a utilisées : le registre des bienfaiteurs, le livre des anniversaires, le livre des sépultures, un censier, un chartrier et les épitaphes<sup>6</sup>. Certaines de ces sources sont conservées aux archives départementales de la Moselle qui détiennent un carton concernant les Célestins et rassemblant des actes émanant des évêques et des papes du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, des actes du chapitre de la cathédrale (XVIII<sup>e</sup> siècle), des donations et

---

<sup>5</sup> E. de BOUTEILLER, « Notice sur le couvent des Célestins de Metz », *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 1861-1862, p. 488-535 (désormais cité « Notice ») ; M. CHAZAN, « La chronique des Célestins » dans M. CHAZAN et G. NAUROY, *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, (désormais cité « La Chronique des Célestins »), Berne, 2011, p. 114-118.

<sup>6</sup> CHAZAN, « La chronique des Célestins », *op. cit.*, p. 120-121, 135-136.

testaments où figurent des clauses en faveur des célestins du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles, un compte des anniversaires de 1528, des inventaires de biens du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des rentes, dîmes, amortissements, créances, ainsi qu'un terrier de 1656<sup>7</sup>. En ce qui concerne les donations, les actes recourent la *Chronique*, mais surtout la complètent, car nombre de donations, même importantes, n'y sont pas citées.

En effet la *Chronique* est d'abord une source littéraire destinée à transmettre une image favorable de l'histoire du couvent ; les rédacteurs ont cherché à faire valoir leur établissement à côté des grandes et anciennes abbayes bénédictines et des couvents de Mendiants bien intégrés depuis le XIII<sup>e</sup> siècle dans la cité messine ; les Célestins devaient mettre en lumière la régularité de leur vie, la faveur dont ils avaient joui depuis leur fondation et la générosité des Messins qui ne s'était pas démentie au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

### **Le succès de la fondation de Bertrand le Hungre**

Il est clair que la fondation des Célestins à Metz a été un succès : la première donation de Bertrand le Hungre en 1371 était valable pour quatre frères. En 1381, ce nombre fut porté à huit, toujours par Bertrand le Hungre<sup>9</sup> ; en 1399, Collin de Billy un marchand, donnait 1000 lb pour les neuvième et dixième frères<sup>10</sup> ; en 1419, Catherine Berroy, une nièce de Bertrand le Hungre, donnait 350 lb pour le onzième frère<sup>11</sup> ; en 1433, Marin le Chamberlain, « qui aultre foix ait estey citain de Touz », donnait 160 lb de messins, puis encore 50 lb. pour les douzième et treizième frères<sup>12</sup>. Dès lors le couvent de Metz atteignait le nombre nécessaire de frères pour que tous les offices monastiques selon la règle soient pourvus sans cumul des charges<sup>13</sup>. En 1438, Marguerite Drouin, une petite-fille de Bertrand le Hungre, fondait le quatorzième frère pour 360 lb., et en 1470, Catherine le Gronnais qui avait épousé en

---

<sup>7</sup> AD 57, H 2911 à H 3309.

<sup>8</sup> M. CHAZAN, « La chronique des Célestins », *op. cit.*, p. 133.

<sup>9</sup> Metz BM 833, p. 25-27 ; ADM H 2919, 1.

<sup>10</sup> Metz BM 833, p. 75.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 137 ; la somme donnée semble faible si on la compare à celle des autres fondations ; peut-être y a-t-il une erreur de transcription.

<sup>13</sup> K. BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 221.

premières noces Jacques le Hungre un neveu de Bertrand le Hungre, le quinzième pour 350 lb<sup>14</sup>. On peut noter que les descendants de Bertrand le Hungre ont maintenu une tradition de donations aux Célestins. Les couvents avec douze frères constituaient approximativement le tiers des fondations dans l'ordre<sup>15</sup> ; celui de Metz figurait donc à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans « le peloton de tête » des couvents et avec quinze frères était en bonne position dans la cité.

En effet, que représente ce chiffre par rapport aux autres établissements religieux à Metz à la fin du Moyen Âge ? La comparaison avec les grandes abbayes bénédictines est sans doute peu pertinente : celles-ci, installées depuis des siècles dans la cité, ont accumulé des biens considérables et ont une position dans la société messine ; mais depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle leur situation économique et financière est considérablement ébranlée et la vie spirituelle laisse grandement à désirer, d'autant plus qu'elles s'opposent à toute tentative de réforme. À Saint-Arnoul, il y avait trente-six moines en 1020, mais seulement douze en 1448 et onze en 1515<sup>16</sup>. À Saint-Vincent, dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la communauté des moines était de trente moines environ<sup>17</sup> ; Gisela Minn pense qu'au XV<sup>e</sup> siècle, le nombre des moines était tombé à huit-dix personnes<sup>18</sup>. Les comparaisons avec les Mendians sont difficiles car les données manquent<sup>19</sup>. Néanmoins un atour du 9 mars 1308 dirigé contre les mendians limite le nombre des frères à dix et celui des novices à quatre dans chaque maison. Ces injonctions furent réitérées en 1430, lors de la crise opposant les frères Baudes aux ordres mendians, la ville ayant pris le parti des frères Baudes<sup>20</sup> ;

---

<sup>14</sup> Voir n. 4 ; Metz BM 833, p. 149 et 196 ; ADM, H. 2924, fol. 11r<sup>o</sup>.

<sup>15</sup> Metz BM 833, p. 263-264.

<sup>16</sup> M. MÜLLER, *Am Schnittpunkt von Stadt und Land. Die Benediktinerabtei St. Arnulf zu Metz im hohen und späten Mittelalter*, Trèves, 1993 (désormais cité *Die Benediktinerabtei St. Arnulf*), p. 57-58.

<sup>17</sup> 30 moines en 1308, 28 en 1336, 26 en 1345 ; G. MINN, *Kathedralstadt und Benediktinerkloster. Die Abtei St. Vincenz und die Stadt Metz im Mittelalter*, Trèves, 2002, p. 486-488 (désormais cité *Die Abtei St. Vincenz*).

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>19</sup> D. SAGET, *Notice historique sur le couvent des frères prêcheurs de Metz*, Liège-Paris, 1903, p. 35.

<sup>20</sup> En 1430, le nombre des novices est porté à 5 ; *HBM* III, p. 287 ; H. TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les frères Baudes et le complot contre la cité de Metz (1425-

il s'agit certes de mesures restrictives, mais elles donnent un ordre de grandeur. Avec ses quinze frères, le couvent des célestins s'était hissé au niveau des autres établissements religieux de la cité au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui représente un beau succès dans une conjoncture difficile à tous égards.

Je voudrais examiner un des aspects de ce succès à partir des données concernant le recrutement des frères dans la *Chronique*. Le texte peut permettre de se faire idée sur leur origine géographique et sur leur milieu social avant leur entrée au couvent. Ces données ont de bonnes chances d'être exactes : il n'est pas de l'intérêt des rédacteurs de passer sous silence l'entrée d'un profès ou d'un oblat ; certes le prestige social de certains novices est mis en avant, mais les plus humbles sont aussi mentionnés.

### **Le recrutement géographique du couvent<sup>21</sup>**

De 1376 à 1469, c'est-à-dire sur 93 ans, on compte cent-trois profès plus les deux premiers Célestins qui prirent en charge la donation de Bertrand le Hungre. Ce qui fait une moyenne d'un peu plus d'un profès par an. Pour apprécier ces chiffres, outre les morts naturelles, il faut tenir compte des « mortalités » signalées comme telles par la *Chronique* ; elles déciment les familles des donateurs mais aussi frappent durement le couvent : en 1390, trois frères meurent, en 1439, quatre, en 1452, trois, en 1466, 1<sup>22</sup>. Ces disparitions imposent de nouveaux recrutements. Par ailleurs tous les profès ne sont pas restés à Metz : certains ont été mutés dans les autres couvents de la province de France « par obédience », pour les besoins de l'ordre : par exemple, Jean Béalrobert, copiste et enlumineur, reçu à Metz en 1425, y travailla pendant vingt-cinq ans,

---

1433) », *Archivum Franciscanum Historicum*, 1962, p. 512 (désormais cité « Les frères Baudes ») ; G. MINN, *Die Abtei St. Vincenz*, p. 241.

<sup>21</sup> Voir annexes.

<sup>22</sup> Cependant le couvent échappe à certaines mortalités ; aucun frère n'est victime de l'épidémie en 1400 et en 1411, alors que le cimetière se remplit. Par ailleurs La *Chronique* ne mentionne pas toutes les épidémies mortelles citées dans Philippe de Vigneulles, Jacomin Husson et Jean Aubrion : elle n'a pas noté les « pestes » de 1404, 1423-26, et la « mortalité » de 1419 ; G. CARDON, *Les épidémies à Metz à la fin du Moyen Âge à la lumière des chroniques messines de Jean Aubrion, Jacomin Husson et Philippe de Vigneulles*, Mémoire de M1, dactyl., Université de Metz, 2006.

fut muté à Paris, puis à Rouen où il mourut en 1462<sup>23</sup>. Quelques profès n'ont pas supporté la rigueur de la règle et sont allés « dans une religion plus large »<sup>24</sup>. À l'inverse, le couvent accueille des frères qui n'ont pas fait profession à Metz, à commencer par la majorité des prieurs, ou bien en 1429, les six frères du couvent d'Oybin en Bohême qui fuyaient les Hussites<sup>25</sup>. Outre ceux-ci, de 1376 à 1469, la *Chronique* cite sept frères qui n'ont pas fait profession à Metz, mais qui y sont morts.

Pour un petit nombre de frères la *Chronique* indique clairement la localité d'origine. Pour d'autres, l'origine géographique peut être déterminée à partir des surnoms qui se réfèrent à un nom de lieu. On sait qu'au cours du XII<sup>e</sup> siècle, un système de double dénomination s'installe dans l'anthroponymie occidentale ; pour le surnom, le nom de lieu l'emporte sur les autres formes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> ; ce qui permet d'attribuer une origine à soixante-seize frères. Restent vingt-six frères pour lesquels le surnom se rapporte à un nom de métier mais sans localisation, ou bien est impossible à identifier.

#### *Metz et le Pays Messin*

Vingt-et-un frères viennent de Metz. J'ai compté comme Messins, outre ceux qui sont clairement dits « de Metz » ou d'une rue de Metz, ceux dont la profession est indiquée précédée d'un article défini ou qui sont cités comme fils d'un artisan défini : « Jean Germay le boulanger », ou « Jean Hennequin fils de maître Hennequin le tailleur de robes<sup>27</sup> » ; de même, ceux qui appartiennent à une famille recensée au XV<sup>e</sup> siècle et/ou à une famille de donateurs ; par exemple : Nicole de Billy que l'on peut mettre en relation avec Collin de Billy, « un dez principal bienfactour du monastere de seans », l'un et l'autre peut-être des descendants de

---

<sup>23</sup> Metz BM 833, p. 118.

<sup>24</sup> Jean « dit de Baxey » qui passe chez les Augustins, Henri de Metzervisse, Félix de Condé, Jean Benoît qui passe chez les Franciscains, Gérard, fils de Demangin, Didiet Boncompagnon qui passe chez les frères Baudes ; *ibid.*, 16, p. 80, 83, 85, 108, 139.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>26</sup> M. BOURIN, « Bilan de l'enquête » dans *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, t. I, éd. M. BOURIN, Publications de l'Université de Tours, 1990, p. 237-240.

Jean de Billy, bourgeois et manant de Metz en 1353, cleric de la cour de Metz en 1406<sup>28</sup> ; de même ceux dont on peut savoir qu'ils appartiennent à une famille « tenant hostage » à Metz : ainsi Waltrin Brisoef, désigné dans un acte comme fils de « Waltrin de Saint Nicolais demorant en Saulnerie<sup>29</sup> » ; enfin, ceux qui visiblement ont des relations étroites avec la population messine ; par exemple, Galtier Viez muté à Paris car ses amis séculiers venaient trop souvent le voir<sup>30</sup>.

Douze profès viennent du Pays messin, c'est-à-dire, selon l'atour de 1323, une région reconnue aux Messins comme leur « terre et pays », selon les clauses explicites de la Commune trêve de Lorraine conclue en 1343 ; ses limites sont définies par des listes de localités qui figurent dans des documents comptables : la liste des villages auxquels les trésoriers de la ville, en 1388-1389, versèrent une prime pour l'extermination des loups et le dénombrement de 1404 visant à asseoir une taille exceptionnelle sur les villages « appartenant à ciaux de Mes » pour payer l'indemnité consentie à Philippe de Nassau et ses alliés<sup>31</sup> : soit un ensemble de 136 villages dans un rayon de quatre lieues autour de Metz. Au pays messin, on peut ajouter les villages qui sont situés dans la seigneurie de Gorze, étant donné les liens de l'abbaye avec la ville.

Sont mentionnés dans la *Chronique* des profès venant des villages suivants : Béchy (Moselle, cne de Pange), Luttange (Moselle, cant. Metzerville), Allamont (Meurthe-et-Moselle, cne Conflans), Mussy-l'évêque (Moselle, cne Charleville), Bouxières-sous-Froidmont (Meurthe-et-Moselle, cne Pont-à-Mousson ?)<sup>32</sup>,

---

<sup>27</sup> Metz BM 833, p. 55, 103.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 74, 94. ; la *Chronique* de Praillon, reprise par J.-F. Huguenin, cite ce Jean de Billy ; *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, p. 93, 134.

<sup>29</sup> ADM, H 2920, 10, Testament de Waltrin de Saint-Nicolas.

<sup>30</sup> Metz BM 833, p. 52.

<sup>31</sup> G. WOLFRAM, « Zur Geschichte der Wolfsplague in Lothringen », *Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 1892, p. 170-176 ; P. de MARDIGNY, « Dénombrements des villages et gagnages des environs de Metz au commencement du XV<sup>e</sup> siècle », *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 1854, p. 485-496 ; G. WOLFRAM et W. GLEY, *Elsass-Lothringischer Atlas*, Francfort-sur-Main, 1931, carte n° 9 ; J. Schneider, *La ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy 1950, p. 445-448 (désormais cité *La ville de Metz*).

<sup>32</sup> Il peut s'agir aussi de Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle, cant. Malzéville) ou de Bouxières-aux-Chênes (Meurthe-et-Moselle, cant. Malzéville) ; dans ces deux cas les profès seraient d'origine lorraine.

Vigneulles (Moselle, cne Lorry-les-Metz), Jussy devant Gorze (Moselle, cne Gorze), Gorze (Moselle, trois profès), Goin (Moselle, cne Verny), Penne (entre Gorze et Saint-Benoît-en-Wœvre).

L'ensemble des profès originaires de Metz et du Pays messin représente entre le tiers et la moitié des profès localisés (trente-trois sur soixante-dix-huit). D'emblée on voit que les Célestins ont recruté sans difficulté dans la ville où ils étaient implantés et dans le plat pays environnant.

### *Lorraine, Barrois, Luxembourg*

Le recrutement lorrain au sens large représente un autre tiers des profès localisés. J'ai identifié comme lorrains les deux fondateurs Dreue et Thierry, dont la *Chronique* dit expressément qu'ils étaient de « Biecourt en la duchée de Lorraine<sup>33</sup> » : la première charte de Bertrand le Hungre identifie Dreue de Biecourt en tant que « prestre du diocèse de Toul, religieux celestin » : s'agit-il de Bioncourt dans le diocèse de Toul, tenu par une branche cadette des châtelains d'Amance, vassaux des ducs de Lorraine et de l'évêque de Metz, une famille où les noms d'André et de Thierry sont fréquents<sup>34</sup> ? Ou du village de Biecourt dans le doyenné de Poussay<sup>35</sup>, ou de Biencourt dans le Barrois mouvant et le comté de Ligny<sup>36</sup> ? J'ai considéré comme lorrains les profès venant du duché de Bar, Auburtin de Laix (Meurthe-et-Moselle, cne Longwy), Robert de Sancy (Meurthe-et-Moselle, cant. Audun-le-Roman), Nicole d'Etain (Meuse, cant. Verdun), venant de la seigneurie d'Apremont, Pierson de Xammes (Meurthe-et-Moselle, cne Thiaucourt), Jean Goder « qui fut d'Apremont »<sup>37</sup>, venant de la principauté de Salm, Nicole de Morhange (Moselle, cant. Grostenquin), venant du duché de Lorraine, Jacques Gurnet d'Amance (Meurthe-et-Moselle, cant. Nancy), Didier Donet de Saint-Nicolas de Port, Jean Lambert de

---

<sup>33</sup> Ms Epinal-Golbey Bibliothèque intercommunale 57, fol. 88 v° et 89 r°.

<sup>34</sup> L. GERMAIN, « La famille de Bioncourt », *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, 1897, p. 270-274 ; id., « Geoffroy I<sup>er</sup> seigneur de Bioncourt », *ibid.*, 1898, p. 172-181 ; P. MARICHAL, *Cartulaire de l'évêché de Metz*, I, Mettensia IV, Paris, 1904, p. 316, 320, 335, 352.

<sup>35</sup> H. LEPAGE, *Pouillé du diocèse de Toul rédigé en 1402*, Nancy, 1863, p. 37.

<sup>36</sup> F. LIÉNARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 25.

<sup>37</sup> Metz BM 833, p. 118.

Chambley (Meurthe-et-Moselle, arr. Briey), Mathieu de Boudonville (Meurthe-et-Moselle, cne Nancy)<sup>38</sup>, venant du duché de Luxembourg Felix de Condé (Moselle, cne Boulay), Henri de Metzerville (Moselle arr. Thionville-Est), Thieleman de Boulay (Moselle), Nicolas de Cattenom (Moselle, arr. Thionville-Est), Henri de Sierck (Moselle, arr. Thionville-Est), venant de la ville et seigneurie épiscopale de Toul, Nicole de Toul et Evrard Thiebaud de Mont-lès-Neufchâteau (Vosges, cant. Neufchâteau)<sup>39</sup>, venant de la seigneurie de l'évêque de Verdun, Simon Girardin de Regneville (Meuse, cant. Montfaucon d'Argonne). À ces Lorrains, il faut sans doute adjoindre « Simon de Psalme batair signour Jean de Psalme<sup>40</sup> », ce qui peut désigner un fils de Jean V de Salm. On doit noter la présence de six religieux qui ont quitté les abbayes suivantes : Étival et Notre-Dame-aux-Bois de l'ordre de Prémontré, Senones, Moyenmoutier, Saint-Vanne de Verdun et Saint-Mihiel de l'ordre bénédictin. Le profès lorrains sont au nombre de vingt-sept.

### *La Champagne*

Les Champenois sont au nombre de onze sur les soixante seize profès identifiables ; parmi eux on remarque la présence d'un maître es arts, Jean de Sommeyèvre (dép. Marne, cne Dommartin-sur-Yèvre)<sup>41</sup>, de Jean de Reveigny qui fut secrétaire du chapitre de Châlons en Champagne<sup>42</sup>. On sait que l'une des routes fréquentées par les Messins qui se rendaient à Paris pour leurs affaires passait par Châlons<sup>43</sup> ; par ailleurs dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par les rôles de taille, les Messins étaient bien représentés dans cette ville<sup>44</sup>. Trois frères viennent de Vaucouleurs dont un

---

<sup>38</sup> « lequel avoit este le petit maistre de Jehan duc de Lorene avant que il vint en religion » ; *ibid.*, p. 164-165.

<sup>39</sup> « Qui est terre a l'evesque de Toul » ; *ibid.*, p. 205.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>41</sup> « Jehan de Sommevre qui estoit maistre en ars » ; *ibid.*, p. 113.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>43</sup> SCHNEIDER, *La ville de Metz, op. cit.*, p. 198.

<sup>44</sup> S. GUILBERT, « Merciers châlonnais, merciers messins, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle », *Lorraine Champagne Mille ans d'histoire*, dir. M. BUR et F. ROTH, *Annales de l'Est*, 2009, p. 175.

prêtre et un chanoine de la collégiale<sup>45</sup> ; Vaucouleurs était entrée définitivement dans le domaine royal en 1361 ; comme place militaire entre le Barrois et la Lorraine, cette petite ville avait une importance stratégique, mais son rayonnement économique était limité<sup>46</sup> ; néanmoins on repère dans l'entourage des Gronnais dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle un clerc champenois qui est particulièrement attaché à Vaucouleurs<sup>47</sup>. Il semble y avoir eu des relations suivies entre Metz et Vaucouleurs. On note également l'entrée d'un augustin de Châtrices<sup>48</sup> et d'un prémontré de Beaulieu<sup>49</sup>.

### *Venus de loin*

Cinq profès ont des origines plus lointaines : la Picardie, la Bretagne, la Normandie, Montbéliard. On peut leur adjoindre Jehan de Citania, « ung jone home seculier [...] maistre ez ars » arrivé avec les six moines tchèques du couvent d'Oybin chassés par les Hussites et réfugiés à Metz en septembre 1439, « lequez fuit puis receipt pour frere seans novice et profes<sup>50</sup> ».

Si l'on regarde une carte des établissements des Célestins, le bassin de recrutement du couvent de Metz s'étendait théoriquement sur un large espace : dans le royaume de France, depuis la Picardie et la Seine et jusqu'au nord des Alpes, il n'existait

---

<sup>45</sup> « Dimenche Warinet de Valcolour prestre seculier » ; Metz BM 833, p. 167 ; « frere Jehan d'emprey Vacolour lequel estoit prestre seculier et chanone de ladit Vacolour et de Brexey » ; *ibid.*, p. 179.

<sup>46</sup> P. PEGEOT, « Jeanne d'Arc et Vaucouleurs », dans *Vaucouleurs pays de frontière, Actes des journées d'études meusiennes*, Université de Nancy II et Conseil général de la Meuse, 2003, p. 7-10.

<sup>47</sup> M. CHAZAN, « Les « Antiquités » de Metz », dans *Le passé à l'épreuve du présent. Appropriations et usages du passé du Moyen Âge à la Renaissance*, dir. P. CHASTANG, Rennes, 2008, p. 45-46.

<sup>48</sup> « Jehan de Verdung qui astoit chanone regulier de l'abaye de Chartise on diocèse de Verdun » ; Metz BM 833, p. 130-131 ; le chroniqueur se trompe, car l'abbaye de Châtrices est dans le diocèse de Châlons.

<sup>49</sup> « Jehan de Belmont qui fut de l'orde de Premonstrey du monasteire près de Mouson qui s'appelle Bellieu » ; *ibid.*, p. 131.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 126.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://cruh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

aucun autre couvent. Dans l'Empire, mis à part une fondation éphémère à Schönfeld (1472-1503) dans le diocèse de Spire, il n'y avait aucun couvent depuis Metz jusqu'à la Bohême. Le couvent de Metz pouvait recruter dans toute la Champagne, la Bourgogne, la Franche-Comté et dans tout l'empire allemand. En fait son rayonnement s'est étendu dans toute la Lorraine, l'est du duché de Bar et le sud du duché de Luxembourg, mais n'a pas franchi les Vosges et les Ardennes. En étudiant l'origine des immigrants à Metz au XIII<sup>e</sup> siècle, Ch. E. Perrin notait déjà que l'Alsace et la vallée de la Sarre étaient réfractaires à l'influence de Metz<sup>51</sup>. On peut ajouter que la vie religieuse en Alsace à la fin du Moyen Âge manifestait une plus grande vitalité qu'à Metz : à Strasbourg, la prédication du mystique Jean Tauler dans les années 1340-1360, puis celle du réformateur Jean Kreutzer entre 1454 et 1456, avaient marqué les esprits ; les communautés de béguines étaient très nombreuses ainsi qu'à Haguenau ; à Colmar, les Dominicains et les Dominicaines avaient rétabli l'observation stricte de la règle et des constitutions primitives<sup>52</sup>. Entre 1454 et 1517, dans le diocèse de Strasbourg, le retour à l'observance triompha dans sept résidences canoniales, trois monastères de prêcheresses, un couvent de prêcheurs, trois abbayes bénédictines sur onze ; deux établissements franciscains nouveaux furent créés<sup>53</sup>. Les Alsaciens en quête d'un monachisme empreint de spiritualité n'avaient nul besoin de se rendre à Metz.

Par ailleurs il faut rappeler que le couvent de Metz est de langue française : certes son bassin de recrutement s'étend à l'Est jusqu'à des localités dans la zone frontière linguistique<sup>54</sup>, comme Luttange, Morhange où le bilinguisme devait être courant, et même jusqu'en zone germanophone, Metzervisse, Cattenom, Sierck, Boulay. Parmi ces germanophones, deux frères ont quitté les Célestins : ont-ils eu des difficultés d'adaptation en raison de la langue, même si la *Chronique* met en avant leur incapacité à

---

<sup>51</sup> Ch.-E. PERRIN, « Le droit de bourgeoisie et l'immigration rurale à Metz au XIII<sup>e</sup> siècle », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, 1924, p. 577.

<sup>52</sup> *Histoire de la France religieuse*, dir. J. LE GOFF et R. RÉMOND, t. II, Paris, 1989, p. 80-85.

<sup>53</sup> F. RAPP, *Réformes et Réformation à Strasbourg. Église et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525)*, Paris, 1974, p. 149.

<sup>54</sup> M. TOUSSAINT, *La frontière linguistique en Lorraine*, Paris, 1961, carte hors-texte.

supporter la rigueur de l'ordre<sup>55</sup> ? Pour le reste, la très grande majorité des frères vient de la Lorraine francophone ainsi que du royaume de France.

### Le recrutement social

Quelles sont les catégories sociales entrées chez les Célestins ? La *Chronique* indique rarement l'origine sociale des frères, à la différence de celle des donateurs même quand ceux-ci n'appartiennent pas aux élites urbaines.

Autant qu'on puisse s'en rendre compte la présence d'un membre de la noblesse lorraine est exceptionnelle : seul Simon de Salm est signalé et encore s'agit-il d'un cas qui pose problème en matière de droit canonique, « car il ne pot estre prestre pourtant que il avoit estey bigame c'est a dire il avoit heus II femmez<sup>56</sup> ». De même les patriciens messins ne semblent pas être entrés chez les Célestins. La *Chronique* ne signale que Nicole Daniel entré au couvent en 1381, l'année où le nombre des frères est porté à huit ; elle précise que ce dernier « estoit de lignaige », et le répète au moment où elle enregistre sa mort : « trespasait frere Nicole Daniel frere et procureur de ce monastere de seans maistre es ars et estoit des paraiges »<sup>57</sup>. Cette famille Daniel n'est pas comptée par Philippe de Vigneulles parmi les « paraiges et noble lignié » qui ont gouverné la ville<sup>58</sup> et n'a pas fourni de maître-échevin. Néanmoins le baron d'Hannoncelles la cite parmi les familles des paraiges et signale un Cugin Daniel, aman de Saint-Martin en 1376, un Fourquignon Daniel, aman de Saint-Étienne-le-Dépanné, mort avant 1396 et un Cugin II Daniel, mort en 1460<sup>59</sup>. Par ailleurs la famille possédait en 1331 sur le territoire de Montigny une grange qui portait son nom<sup>60</sup>.

---

<sup>55</sup> « En l'an dessus dit fit profession frere Henry de Messerich ... mais il ne perseverait point car aprez aucuns temps il demandait licence d'aller en une aultrez orde plux large » ; ms, Metz BM 833, p. 83 ; « fist profession seans ... frere Felix de Conday maix il ne perseverait point. Car depuis il s'en allait en aultrez religion plus large » ; *ibid.*, p. 85.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>57</sup> *Ibid.* p. 28, 53.

<sup>58</sup> Ph. de VIGNEULLES, *Chronique*, éd. Ch. BRUNEAU, I, Metz, 1927, p. 299-300.

<sup>59</sup> Baron d'HANNONCELLES, *Metz ancien*, Metz, 1856, t. II, p. 63.

<sup>60</sup> « La grainge Jacomin Daniel dessous Montigny » ; SCHNEIDER, *La ville de Metz*, *op. cit.*, p. 399.

On peut s'interroger sur l'origine sociale de Nicolle de Luttange, l'initiateur de la chronique des Célestins, devenu un an après sa profession procureur du couvent puis prieur en 1438 : G. Thiriot dans l'*Obituaire du couvent des dames du Petit Clairvaux* tient la famille de Luttange pour une branche de la famille La Court, du paraige de Jurue<sup>61</sup> ; cette famille apparaît au premier plan de la société messine de 1250 à 1350<sup>62</sup>, mais on ne voit pas pourquoi la *Chronique*, qui signale l'appartenance aux paraiges pour Nicole Daniel, aurait passé sous silence son ascendance pour ce frère qui a joué un rôle si important dans la vie du couvent. Le même raisonnement vaut pour le frère Christophe de la Court : il est peu probable qu'il ait appartenu à la famille de la Court. Tout au plus en ce qui concerne Nicolle de Luttange, devenu procureur dès son entrée au couvent<sup>63</sup>, on peut supposer qu'il devait être quelqu'un déjà formé et éduqué.

Les patriciens messins depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, moment où les sources deviennent suffisamment nombreuses pour que l'on puisse se faire idée de l'évolution sociale des abbayes, placent leurs fils dans les abbayes bénédictines, voire chez les dominicains. À Saint-Arnoul, sur cinquante-sept moines cités dans les actes du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, ceux qui appartiennent aux paraiges sont en grande majorité : seulement neuf ne sont pas des patriciens. Néanmoins il est difficile d'en tirer une conclusion générale sur le recrutement de l'abbaye, car les moines qui apparaissent dans les actes sont généralement ceux qui occupent des offices. De plus, la place des patriciens a évolué : au XIV<sup>e</sup> siècle, quatre moines sont de la famille des Gronnais, trois de celle des Vry et trois de celle des Withier. Durant la même période, sur dix abbés, six sont des patriciens. À partir du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, la liste des abbés montre que la place des patriciens à la tête de l'abbaye diminue ; il en va de même

---

<sup>61</sup> G. THIRIOT, « Obituaire du couvent des dames du Petit-Clairvaux de Metz », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. 36, 1927, p. 247, n. 66.

<sup>62</sup> « Item fit aucy ... profession frere Crisprofre de la Court et trespasait prestre en nostre monastere de Paris l'an 1433 » ; Metz BM 833, p. 118 ; Le baron d'Hannoncelles cite comme dernier membre de cette famille un Aubert de la Court mort en 1397 ; Baron d'HANNONCELLES, *Metz ancien*, t. II, p. 118.

<sup>63</sup> Le procureur, à cette date un office propre à la province de France, devait administrer les possessions temporelles du couvent ; BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 221.

dans les principaux offices ; dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, les abbés qui ne sont ni patriciens ni nobles sont les plus nombreux<sup>64</sup>. À Saint-Vincent, jusqu'en 1345, les moines issus de familles représentant les groupes dirigeants de la cité dominant ; ensuite le jeu des provisions pontificales vient restreindre la place des patriciens à la tête de l'abbaye tandis que chute drastiquement le nombre de moines<sup>65</sup>. Chez les dominicains, pour autant qu'on le sache, on relève aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles nombre de patriciens dont plusieurs Gronnais et Cœurdefer mais nous n'avons pas d'indications pour le XV<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Selon E. de Bouteiller, en 1479 Jean IV le Gronnais entre chez les frères Baudes et y meurt en 1482<sup>67</sup>. Cette indication isolée ne suffit pas pour contester le fait qu'au XV<sup>e</sup> siècle, la place des membres des paraiges dans les grandes abbayes bénédictines se réduit notablement, ce qui devait être aussi le cas dans les couvents mendiants. Cette réduction est à mettre en relation avec la diminution du nombre des familles des paraiges ; les classes dirigeantes n'avaient plus intérêt à placer leurs fils dans les établissements religieux alors qu'elles avaient déjà du mal à pourvoir aux magistratures urbaines<sup>68</sup>. On comprend mieux alors pourquoi les Célestins, à une exception près, n'ont pas suscité de vocation parmi les patriciens, en dépit du fait que ces derniers se sont montrés très généreux vis-à-vis du couvent et qu'ils ont choisi en nombre d'y être enterrés.

Les surnoms permettent de repérer un certain nombre de frères venus de familles d'artisans et de marchands : Jean Hennequin, « fil maistre Hennequin le tallour de robes », Jacomin, « faseur de bource », Aubert de Toul, « le fil Collin de Toul l'armoioir », Jean de Germay « le boulanger », Albert de Coin, « fil Hanry le taillour de robez », Gérard, « fis Demangin le tallour de robes », Jean de Saint-Pierremont « le crouvesier » (*cordonnier*), Thieleman « le tixerant de Bolay », Jean « le Clerc dit de Saintray »,

---

<sup>64</sup> MÜLLER, *Die Benediktinerabtei St. Arnulf*, *op. cit.*, p. 180-194.

<sup>65</sup> MINN, *Die Abtei St. Vincenz*, *op. cit.*, p. 187-260.

<sup>66</sup> SAGET, *Notice historique*; cette étude qui s'appuie sur les sources anciennes de l'ordre dominicain, est dépourvue de références précises. Selon Ch. MCCURRY, *Urban Society and the Church*, Berkeley, 1985, treize des vingt-deux frères dominicains connus entre 1244 et 1367 venaient des paraiges.

<sup>67</sup> de BOUTEILLER, « Notice », *op. cit.*, p. 301 ; l'auteur n'indique pas ses sources.

<sup>68</sup> MÜLLER, *Die Benediktinerabtei St. Arnulf*, *op. cit.*, p. 185.

Jean Ginat « tixerant », Jean Ulry dont le père est « Ulry de Hombourk le clouvetour et marchand »<sup>69</sup>. On remarque que les tailleurs de robes ont fourni trois frères sur les onze artisans répertoriés. On ne connaît qu'un seul fils de vigneron, Jean Fauquegnon, fils de Fauquegnon Triplet « le vignour<sup>70</sup> ». Il est hasardeux de tirer des conclusions d'un si petit échantillon et en l'absence de comparaisons possibles ; néanmoins on devine que les Célestins étaient ouverts aux classes moyennes de la population et en particulier aux artisans.

Dans le recrutement des Célestins de Metz, un fait, auquel j'ai déjà fait allusion, mérite attention : la présence de frères, au nombre de quinze, venus du clergé régulier et séculier. Les abbayes bénédictines messines ont fourni Jean de Saint-Clément de Metz « lequel avoit estey grant piece sellerie de l'abbie de Saint-Clément » (1380), Jean Dedue qui avait été le pitancier de l'abbaye de Gorze (1451) ; celles de la Croix des Vosges ont fourni Nicole de *Maqueriis* de Senones (1435) et Didier Barixet de Moyennoutier (1435) ; enfin Jean de Han était venu de Saint-Vanne de Verdun (1415) et Pierre Chaingier de Saint-Mihiel (1437)<sup>71</sup>. L'entrée de Bénédictins dans l'ordre des Célestins ne posait pas de problème puisque les uns et les autres faisaient partie du même ordre<sup>72</sup>. On constate que les Bénédictins messins, à deux exceptions près, n'ont pas quitté le confort et les facilités de leur vie pour embrasser une règle plus exigeante.

Pour les ordres qui ne suivaient pas la règle de saint Benoît, il fallait une dispense spéciale du provincial pour être reçu dans un couvent des célestins et l'impétrant devait faire une nouvelle profession<sup>73</sup>. En fait dès sa fondation l'ordre avait accueilli des

---

<sup>69</sup> Metz BM 833, p. 55, 61, 103, 104, 107, 125, 133, 173, 194, 203.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 24, 104, 140, 144, 177.

<sup>72</sup> BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>73</sup> « *Si alterius religionis monachus sive indistincte monachorum nigrorum sive aliorum ex speciali dispensatione abbatis ad nostram religionem nostram recipitur, licet in priori religione professionem fecerit, in nostra etiam teneatur professionem facere* » ; Die ältesten Konstitutionen des Gesamtordens, chap. 17 ; BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 467-468 ; ce chapitre est repris dans les constitutions de la province de France ; *ibid.*, p. 172-174.

profès venus des autres ordres ; selon A. Lagardère, André de Biencourt, l'un des fondateurs des Célestins de Metz et le second prieur, serait d'abord entré chez les Prémontrés de Paris, ce qui peut se concevoir puisqu'il s'agissait d'un collège pour la formation des jeunes religieux<sup>74</sup> ; il aurait fait profession au monastère d'Ambert, serait devenu prieur du Colombier avant de fonder Sainte-Marie de Metz<sup>75</sup>. La *Chronique* ne dit rien de son passage par le collège des Prémontrés, et le présente comme un religieux de l'entourage de Jean, duc de Lorraine : « Lequel frere Drue devant qu'il fut religieux avoit estey homme de grande auctoritey a siecle en l'ostel du duc Jehan duc (sic) de Lorene. Car par sa science et par son industrie tout la duchie de Lorene estoit gouvernee bien et ordonneement et pour cest cause on l'appelloit le petit duc de Lorene. Et estoit honorey prisie et redoubtes de tous lez plus grans signour de toute la duchie »<sup>76</sup>. Par contre l'acte par lequel le provincial Robert de Bordes autorise André de Biencourt à recevoir la donation de Bertrand le Hungre, confirme les relations entre André de Biencourt et le Colombier<sup>77</sup>, une fondation du cardinal Pierre Bertrand le Jeune qui, par testament en 1361, avait établi treize Célestins dans le château de sa famille, en Vivarais<sup>78</sup>.

À Metz, les frères venus de Prémontré étaient en petit nombre : Demanche de Vechery (1395), d'abord moine blanc à « Ilvalz en Voge », c'est-à-dire Étival, Jean de Belmont, de Beaulieu en Champagne près de Mouzon (1431), Jean Henri de Conflans, de Notre-Dame-aux-Bois (1454)<sup>79</sup>. On note également la venue d'un

<sup>74</sup> B. ARDURA, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Nancy, 1993, p. 410.

<sup>75</sup> A. LAGARDÈRE, *La vie admirable de notre glorieux père saint Pierre Célestin*, Bar-le-Duc, 1873, p. 321 ; A. Lagardère ne cite pas ses sources.

<sup>76</sup> Metz BM 833, p. 23.

<sup>77</sup> « *Insuper vos, auctoritate qua supra, vobis concedo, quod fratres ad probationem possitis recipere et omnia quaecumque et quocumque modo michi licet vobis concedo et discretioni vestrae committo, tam in via quam in monasteriis nostris et maxime in monasterium de Columbario, si in illo me non presente fueritis licet antequam ad dictum locum sive monasterium accesseritis accedam ego et postea antequam veneritis discedam* » ; HBM, *op. cit.*, t. IV, p. 265.

<sup>78</sup> BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 72. Neveu du fondateur du collège d'Autun à Paris, Pierre Bertrand avait été parlementaire avant de devenir évêque de Nevers, puis d'Arras.

<sup>79</sup> Metz BM 833, p. 61, 131, 185.

Augustin, Jean de Verdun, d'abord chanoine de Châtrices (1430)<sup>80</sup>. Les chanoines réguliers ont donc manifesté un intérêt, malgré tout limité, pour l'ordre des célestins. Il faut noter l'absence de tout frère venu des ordres mendiants ; à Metz, il est vrai, outre les couvents des quatre ordres mendiants, il existait depuis 1427 un couvent des observants, les frères Baudes, où pouvaient entrer les âmes éprises de pauvreté et spiritualité<sup>81</sup>.

Un certain nombre de séculiers, abandonnant qui une cure qui une prébende, firent profession chez les Célestins : sire Nicole de Morhange, prêtre (1398), qui resta novice « maix il ne pot porter la religion car il estoit ja viez et n'avoit pais acoustumey d'ensy vivre », Dimanche Warinet, prêtre de Vaucouleurs (1447), Jean Simon, chanoine de Vaucouleurs et de Brixey (1453), Thiebaut Jaquet, chanoine de Metz (1459)<sup>82</sup>, Louis Étienne de Penne, curé de Saint-Pierremont (1468)<sup>83</sup>. Ces recrutements témoignent de la crise du clergé séculier qui n'est plus à la hauteur des aspirations spirituelles de croyants exigeants.

Le couvent des Célestins de Metz était effectivement un foyer de spiritualité et d'études. L'ordre, fondé à l'origine sur un idéal érémitique et ascétique, était devenu avec ses fondations françaises exigeant sur le plan intellectuel : la plus ancienne constitution de l'ordre, qui date vraisemblablement de 1340<sup>84</sup>, imposait que soient enseignées la grammaire, la dialectique, la philosophie, la musique et la théologie ainsi que le droit canon, toutes sciences licites. Les novices et les profès récemment reçus

---

<sup>80</sup> *Ibid.* p. 131.

<sup>81</sup> R. S. BOUR, « Metz. Notes sur la topographie de la partie orientale de la ville », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XLI, 1932, p. 140-141 ; TRIBOUT DE MOREMBERT, « Les frères Baudes », *op. cit.*, p. 500-505. La *Chronique*, Metz BM 833 p. 80, 138-139, cite les profès Jean Benoit, parti chez les Cordeliers, et Didier Boncompagnon qui, après avoir été célerier du couvent de Metz, entra chez les « Cordeliers pietdechaz », autrement dit les Observants ou frères Baudes, et devint un prédicateur de renom auprès « simplez gens en tant qu'il estoit fame qu'il fasoit miracle et astoient parolle qu'il portoit le mante de saint Bernerdin ».

<sup>82</sup> Cité comme témoin d'un acte du chanoine Hennequin Arnoul, en 1458 ; J.-B. PELT, *Études sur la cathédrale de Metz Registres capitulaires (1210-1790)*, Metz, 1930, p. 36, n° 118.

<sup>83</sup> Metz BM 833, p. 73, 167, 179, 203.

<sup>84</sup> BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 172.

devaient être instruits dans ces disciplines par un maître capable<sup>85</sup>. Cet enseignement rendait nécessaire l'existence d'une bibliothèque ; celle de Metz semble avoir possédé un fonds important qui, selon A. Prost, venait juste après celui des quatre grandes abbayes bénédictines<sup>86</sup>. L'inventaire de Charles Le Tonnelier lui attribue 117 articles en 1675 et celui du père Daire au XVIII<sup>e</sup> siècle 200 volumes<sup>87</sup>.

Cet intérêt pour le travail intellectuel trouve un écho dans la *Chronique* qui recense avec soin les profès qui possédaient le grade de maître ès arts : elle en compte 5 : Nicole Daniel (1381-1390), Jean de Sommyèvre (1421-1430), Jean Creusange de Citania (1431 ?) qui fait partie des frères d'Oybin venus se réfugier à Metz, Pierre Regnard de Eccler en Champagne (1464- ?), François Bidal de Metz (1468- ?). Ces maîtres ès arts étaient tout désignés pour être les lecteurs du couvent, bien que la *Chronique* ne fasse aucune allusion à cette charge. On peut sans doute ajouter à cette liste Simon Bonhomme qui fut prieur pendant trente-cinq ans à Metz ; on ignore ses origines et son parcours avant son arrivée en 1392. Il est l'auteur de *Meditationes* ; cette œuvre fondée sur les sources les plus traditionnelles de la pensée monastique, révèle une bonne formation à la scholastique et à la pratique de la dialectique telle qu'elle était enseignée dans les facultés des arts<sup>88</sup>. Notons cependant que le couvent n'a pas reçu de maître venant des facultés supérieures, droit

---

<sup>85</sup> « *Ne autem clerici propter inscientiam repellantur ore prophetico a divinis, distincte precipimus et mandamus, quod scole grammaticae, dyalectice, philosophiae, musicae, theologiae ac juris canonici in nostra religione de cetero penitus teneantur locis videlicet et monasteriis ad hoc aptis. Et in hiis tantum scientiis fratribus nostris licitum sit studere, in aliis vero esse sibi noverint interdictum* » ; C. 15, § 10 ; « *Predictis quoque noviciis vel professis aliis noviter receptis fidelis et idoneus deputetur magister qui eos in scientiis liberalibus instruat divino quoque officio quam etiam in observantia regulari* » : C ; 17 § 3, *ibid.*, p. 462, 468.

<sup>86</sup> A. PROST, « Notice sur la collection des manuscrits de la bibliothèque de Metz », *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. V, Paris, 1879, p. LXXXVI.

<sup>87</sup> E. BRAYER, « Recherches sur quelques manuscrits en ancien français provenant du couvent des Célestins de Metz », *Bulletin d'information de l'IRHT*, 1961, p. 42-43 (désormais cité « Recherches »).

<sup>88</sup> A. THIBAUD, « Les méditations d'un Célestin du XV<sup>e</sup> siècle », *Revue du Moyen Âge latin*, t. VII, 1951, p. 7, 123, 146.

ou théologie, à la différence du couvent des dominicains. On sait que la papauté avait confié aux ordres mendiants le tribunal de l'Inquisition ; dans les diocèses de Besançon, Sedan, Verdun, Metz, Toul et Lausanne, ce fut à plus d'une reprise au XV<sup>e</sup> siècle à des prieurs du couvent des dominicains de Metz qui étaient maîtres en théologie<sup>89</sup>.

Il faut replacer ces cinq ou six maîtres ès arts dans le contexte messin : en s'appuyant sur l'analyse de Jacques Verger à propos des *rotuli* de 1403 qui rassemblaient les demandes de grâces expectatives adressées par les universités françaises au pape Benoit XIII, Ch. McCurry a souligné le petit nombre de clercs venant du diocèse de Metz inscrits dans les universités françaises, neuf, alors que soixante-deux venaient du diocèse de Toul, quarante-neuf de celui de Besançon et soixante-cinq de celui de Cambrai<sup>90</sup> ; il en a conclu à un manque d'intérêt des Messins pour les études universitaires. Cependant il faut sans doute ajouter à ces neuf gradués, les Messins qui ont pu faire des études à Heidelberg ou à Cologne, ce qui doit augmenter le nombre des gradués. Le couvent des Célestins avec ses cinq ou six gradués ne devait pas faire mauvaise figure à côté des autres établissements messins.

De plus il a compté dans ses rangs des profès qui sans être passés par l'Université avaient une réelle instruction : Jean Hennequin (1391), qui « avoy estey maistre d'escole », Mathieu de Boudonville « lequel avoit estey le petit maistre de Jehan duc de Lorraine avant qu'il venit en religion »<sup>91</sup>. On peut leur adjoindre Jean de Reveigny qui avait été secrétaire du chapitre de Châlons-en-Champagne (1429), et de toute évidence Nicolle de Luttange, l'initiateur de la *Chronique*<sup>92</sup>.

On peut aussi supposer que les profès qui devinrent prieurs avaient une formation intellectuelle : ceux qui devinrent prieurs à

---

<sup>89</sup> SAGET, *Notice historique*, *op. cit.*, p. 27-32.

<sup>90</sup> J. VERGER, « Le recrutement géographique des universités françaises au début du XV<sup>e</sup> siècle d'après les suppliques de 1403 », *Mélanges d'archéologie et d'histoire, École française de Rome*, t. 82, 1970, p. 880-881 ; MC CURRY, *Urban Society*, *op. cit.*

<sup>91</sup> Metz BM 833, p. 55, 164-65.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 126.

Metz, Girard Poincet en 1441, Jacques Gurnet d'Amance en 1450, Mathieu Odenat « qui estoit bon clerc », ce qui signifie qu'il savait bien le latin, en 1453, Jean Ulry en 1468<sup>93</sup> ; ceux qui devinrent prieurs dans les autres monastères de la Province, Nicolle de Toul devenu prieur de Sainte-Croix d'Offémont, Girard de Bouxières, devenu prieur de Ternes, Blanchet le Duc devenu prieur de Marcoussis, Didier Donet, devenu prieur de Soissons<sup>94</sup>.

D'autres profès se sont montrés capables de copier des ouvrages, ce qui supposait au moins une bonne connaissance du latin : ainsi Jean Béalrobert (1425-1450) qui a copié « la Bible que est III volumes que est deputee pour le refectour [...] et le legendaire ou on lit les lissons a matine et ung antiphonier devant le soubchantre pour le try temps et ung messel et aultrez besongnes » ou bien Jean-Henri de Conflans (1454- ?) qui écrivit des « petit livres des psalter des heures »<sup>95</sup>. Parmi des manuscrits en français provenant des Célestins de Metz, on peut identifier le Pierre Thibaut *de Juxeio*, qui copia un recueil en latin et français selon les catalogues, avec le profès du même nom cité par la *Chronique* à l'année 1451<sup>96</sup> et peut-être aussi le Jean Clerici qui copia le *Doctrinal des simples gens*, « pour servir à ses confreres oblats », ainsi qu'une partie d'un recueil en latin avec Jean le Clerc dit de Saintray profès la même année<sup>97</sup> ?

Le couvent des Célestins de Metz semble donc avoir été parfaitement capable de former ses novices et de leur donner l'instruction nécessaire pour vivre et entretenir une spiritualité éclairée. On peut ajouter que la mise en œuvre d'une chronique, exceptionnelle dans l'ordre, témoigne de la place de l'écrit dans le couvent de Metz ; même dans le couvent de Paris, qui pourtant disposait d'une belle bibliothèque, les frères n'ont pas produit de

---

<sup>93</sup> Metz BM 833, p. 116, 139, 147, 173.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 65, 76, 115, 144.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 118, 185.

<sup>96</sup> BRAYER, « Recherches », *op. cit.*, p. 49 ; ms Metz 833, p. 176.

<sup>97</sup> Ms Metz 606, XV<sup>e</sup> siècle, or. Célestins ; BRAYER, « Recherches », *op. cit.*, p. 50. Le *Doctrinal aux simples gens*, une œuvre à succès, a été attribué à Jean Gerson, un auteur par ailleurs bien représenté dans la bibliothèque des Célestins ; F. DUVAL, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, Genève, 2007, p. 97-100.

chronique, mais des nécrologes<sup>98</sup> et, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, une liste des profès et une liste des oblats depuis les origines du couvent avec la date de leur entrée au couvent et quelques très rares notes<sup>99</sup>.

### L'origine des prieurs

Un dernier élément permet d'apprécier l'intégration du couvent dans la ville et par là même une des raisons de son succès, c'est l'origine des prieurs. Chez les Célestins, à la différence des abbés bénédictins et des prieurs des mendiants, ils ne sont pas, au moins en principe, élus par la communauté, mais nommés par le provincial pour trois ans<sup>100</sup> ; en règle générale, ils sont renouvelés, au moins une fois ; certains sont maintenus en poste nettement plus longtemps : Simon Bonhomme dont j'ai parlé plus haut, a passé trente-cinq ans à Metz, interrompus par six années comme provincial<sup>101</sup>. En l'absence d'élection, il est donc pas anormal que des prieurs ne soient pas originaires du couvent qu'ils administrent et ce d'autant plus que celui-ci est de fondation récente.

De Thierry de Biencourt, le premier prieur nommé en 1371, à Jean Ulry, prieur en 1468, on compte vingt et un prieurs. Parmi ceux-ci, six avaient fait profession à Metz, c'est-à-dire un peu plus du quart. Le premier est Jean Hennequin qui avait été maître d'école ; il a fait profession en 1391, il est prieur de 1408 à 1411, assure l'interim de 1416 à 1417 après la mort par asphyxie du prieur Jean de Rosières ; il meurt en 1418<sup>102</sup>. Viennent ensuite, de 1438 à

---

<sup>98</sup> Trois nécrologes ont été rédigés à Paris : en 1457-1466, 1488 et 1578 ; BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 232.

<sup>99</sup> Ces listes figurent dans le manuscrit BnF lat. 17744, fol. 35 r<sup>o</sup>-52 r<sup>o</sup> ; elles ont été ajoutées aux cahiers antérieurs qui contiennent les rituels pour la profession des oblats ; elles ont été rédigées après 1509, puis régulièrement tenues à jour jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Je remercie très vivement Mme Hélène Millet de m'avoir signalé ce manuscrit.

<sup>100</sup> BORCHARDT, *Die Cölestiner*, *op. cit.*, p. 221.

<sup>101</sup> Après 1480, le prieur ne peut pas rester en charge plus de 6 ans « *nisi necessitas aut grandis utilitas aliud suadet* » ; *ibid.*, p. 271 et note. 46.

<sup>102</sup> Metz BM 833, p. 55, 90, 106, 108. La *Chronique* ne dit pas explicitement que Jean Hennequin est un Messin mais la mention de sa filiation et de sa carrière antérieure incite fortement à le penser, d'autant plus que Hennequin est un nom très répandu à Metz ; SCHNEIDER, *La ville de Metz*, *op. cit.*, p. 222, cite en 1315 « maître Hennequin, armurier » ; F. BOUR, *Les merciers messins au XV<sup>e</sup> siècle*,

1439, Nicole de Luttange qui meurt prématurément lors de l'épidémie de 1439<sup>103</sup>, de 1442 à 1444, Girard Poincet qui a fait profession en 1424 et qui meurt en 1449<sup>104</sup>, de 1451 à 1453 Jacques Gurnet d'Amance qui a fait profession en 1434, est envoyé en France, avant d'être désigné comme prieur. Il est déposé parce qu'il voulait trop complaire aux séculiers<sup>105</sup>. Cette « complaisance » tient-elle à ce qu'il avait accepté ou n'avait pas su s'opposer au transfert des chanoinesses des Repenties de Sainte-Marie-Madeleine près des Célestins<sup>106</sup> ? Leur établissement se trouva alors séparé du couvent des Célestins par la rue du Vieux cimetière, ce qui obligea les frères à condamner la porte qui menait à cette rue. En 1453, Jacques Gurnet est remplacé par Mathieu Odenat « de Mets » qui « estoit bon clerc »; mais selon la *Chronique*, il manquait d'expérience et fut déposé un an après pour avoir entrepris des constructions qui n'étaient pas du goût des frères : une écurie pour le cheval du provincial quand il viendrait en visitation, une grange avec trois portes, « un escriptoire ou ung conteux ou sont les lettres des censes [...] Mais tous ceci ne se fasoit point par le bon grey des freres, ains ceu faisoit par propre conseil et volenté<sup>107</sup> ». Le dernier cité est Jean Ulry de Metz prieur en 1468 ; il avait fait profession en 1451, il est demeuré prieur six ans, la date ayant été rajoutée plus tard dans la *Chronique*<sup>108</sup>.

---

Mémoire de maîtrise, Université de Metz, 1996, dactyl. p. 72, cite en 1465, parmi les compagnons du métier de mercier Hennequin de Cologne et la même année parmi les entrants « Hennequin le tonnelier qui habite au Champ à Seille ».

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 65, 146, 152.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 116, 159, 171 : « Et fut tousjours de bonne conversation et scrupuleux ».

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 173 ; « il vouloit trop complaire az seculiers et est une chose que empêche aucune foix que l'amour ne puet point estre si parfaite entre le president et lez freres », p. 179.

<sup>106</sup> Selon la *Chronique*, Metz BM 833, p. 176, les Repenties de Sainte-Marie-Madeleine, installées en *chaivrerue* près de l'enceinte du Neufbourg (SCHNEIDER, *La ville de Metz, op. cit.*, p. 40, n. 55), durent laisser leur établissement aux chanoines de Saint-Thiébaud dont la collégiale avait été détruite en 1444 ; elles furent installées à proximité des Célestins dont, semble-t-il, elles n'étaient séparées que par la rue du Vieux cimetière.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 147, 181.

<sup>108</sup> *Ibid.* p. 201.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

On voit que les prieurs profès du couvent de Metz apparaissent trente-sept ans après la fondation ; ce qui semble assez tardif. Aucun d'entre eux n'appartient aux paraiges. On connaît le milieu d'un seul de ces prieurs : Jean Hennequin, fils d'un tailleur. Dans l'ensemble, ils n'ont pas fait de très longues carrières, comparables à celles de Simon Bonhomme (trente-cinq ans) ou de Bonet Noel (douze ans). Néanmoins la proportion des prieurs qui étaient connus de la population messine n'était pas négligeable, surtout au XV<sup>e</sup> siècle ; elle a dû faciliter l'afflux des donations qui ne s'est pas démenti au cours du siècle et l'attraction de leur cloître comme lieu de sépulture.

Le succès du couvent des célestins de Metz qui, en un siècle, passe de quatre à quinze frères est indéniable. Au-delà de ce chiffre brut, il se lit aussi dans le rayonnement géographique du couvent : entre le tiers et la moitié des profès vient de Metz et du pays messin, autrement dit les Célestins, là où ils sont connus directement en raison de la proximité géographique, sont parfaitement implantés et intégrés. Un nombre sans doute équivalent vient du sud du comté de Luxembourg, de la Lorraine francophone et de la Champagne. D'un point de vue social, les Célestins semblent avoir recruté dans le milieu des marchands et des artisans, c'est-à-dire dans les forces vives de la société messine, tout en attirant des déçus du clergé régulier et séculier. La nomination de prieurs qui n'étaient pas des étrangers, parce que messins ou du pays messin et ayant fait profession dans le couvent, devait inspirer confiance et faciliter les contacts avec les magistrats urbains et l'implantation dans le tissu de la société urbaine. D'autres, venus du royaume de France, comme Simon Bonhomme et Bonet Noël, restés un long temps dans leur office, devaient avoir eu le temps de nouer des relations avec la ville. Les conflits avec les magistrats semblent avoir été très rares : la *Chronique* ne retient que celui qui les opposa à la ville au moment de la Guerre des chanoines en 1462 ; il ne fut pas très long. Toutefois, on peut penser que les auteurs ont eu propension à éviter « les sujets qui fâchent ». Au contraire, la *Chronique* s'étend complaisamment sur le rôle joué dans la cité par le frère Jean Thiedri oblat en 1409 et qui mourut en 1452 : celui-ci, nous dit-elle, exerçait « l'office de majour enci comme ung clerc et procureur séculier. Et estoit ung grant saige homme tellement que les plus grant signour de

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

la ville comme Jean de Vy et les autres bien souvent usaient de son conseil ». Ce Jean Thiedri appartenait à une riche famille de marchands, ce dont témoignent les importantes donations faites par sa sœur, sa nièce et sa cousine<sup>109</sup>. Les relations ne sont pas toujours aussi exemplaires : ainsi frère Olivier Jenereti « mit dissension entre ung signour de Mets et sa feme et fut grant honte a monasteire »<sup>110</sup>. Néanmoins, que ce soit en bien ou en mal, on voit que les Célestins avaient trouvé leur place dans la société messine.

---

<sup>109</sup> En 1441, Jenatte d'Outre-Seille, sœur de Jean Thiedri offre une dalmatique et une tunique de drap d'or rouge et deux aubes ; en 1368, elle fonde une messe basse et donne 600 lb ainsi que de l'argent et de la vaisselle, le tout à convertir en cens ; Metz BM 833, p. 159 et 185. La nièce de Jean Thiedri et de Jenatte avait offert auparavant une chasuble d'or ; *ibid.*, p. 159. Une autre ? nièce, Jehennette de Magni, marchande, avait offert 80 lb à une date indéterminée ; AD 57 H 2924, fol. 11r<sup>o</sup>.

<sup>110</sup> Metz BM 833, p. 100.

## Annexes

### I / Les profés d'origine messine

1380-†1437, Jean de Saint-Clément « que on appelloit aultrement frere Jehan Trichet », cellerier de Saint-Clément ; Metz BM 833, p. 24.

1381-†1390, Nicole Daniel, maître ès arts, « estoit de lignaige [...] estoit de paraiges » ; Metz BM 833, p. 28, 53.

1385, Collignon de la rue de la Xippe, « trespasait[...] lequel estoit novice en l'estat d'oblat » ; Metz BM 833, p. 39. La rue de la Xippe, ou ruelle devant la Xippe, se trouvait non loin du Champ-à-Seille ; S. WAGNER, *Dictionnaire historique des rues de Metz*, Metz, 2008, p. 209, p. 310. La xippe était l'égoût où étaient plongés par décision de justice un certain nombre de condamnés.

1389-†1405 (à Paris), Galtier Viez « et fut muef de seans pourtant que ces amis seculiers li fasoient trop d'empechement a son salut si comme il disoit. Car il le venoient trop sovent visiter » ; Metz BM 833, p. 52.

1391-†1418, Jean Hennequin, « fil maistre Hennequin le taillour de robes » ; Metz BM 833, p. 55, 90, 108 ; Rôle de la taille de 1445, dans la paroisse Saint-Martin, ms. BM Metz 928, p. 22.

1395-†1402 (à Chastres), Aubert de Toul, « le fil a Collin de Toul l'armoieur » ; Metz BM 833, p. 61 ; un frère enterré aux Célestins, *ibid.*, p. 75.

1409-†1452 (à Paris), Nicole de Billy, Metz BM 833, p. 94 ; la *Chronique* de Praillon, reprise par J.-F. HUGUENIN *Les chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, cite un Jean de Billy p. 93, 134.

1409-†1452, Jean Quenappey « lequel on apelloit Jehan Thiedri », frère de « Jenatte d'Outreseille, la marchande [...] bienfacteresse de seans » ; Metz BM 833, p. 94, 180.

1414-†1451, Jean de Germay le boulanger ; Metz BM 833, p. 103.

1415-†1435 (à Avignon), Albert de Coin, « fil Hanry le taillour de robez » ; Metz BM 833, p. 104.

1418... Gerard, « fis Demangin le tallour de robes, mais il ne perseverait point » ; Metz BM 833, p. 108.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

1418-†1453, Jean Fauquegnon, fils de Fauquegnon Trippet « le vignour » ; Metz BM 833, p. 108, 147.

1427-†1452, Waltrin Brisoef ou Waltrin de Saint-Nicolas ; « trespasait Waltrin de Saint Nicolay le corrier que on disoit Waltrin Brisoef le pere frere Waltrin profes de seans » ; Metz BM 833, p. 121, 132 ; « Waltrin de Saint-Nicolas le corrier demorant en Saulnerie », AD 57 H 2920, 10.

1427..., Jean de Saint-Pierremont, le crouvesier, « il le fallit renvoyer pour tenir son premier mariaige » ; Metz BM 833, p. 152.

1438-†1456 (à Lecce), Mathieu Odenat de Metz ; Metz BM 833, p. 147, 179, 183.

1439- † ? (muté en France), Jean Pierson, neveu de Jean Fauquegnon ; Metz BM 833, p. 157.

1444-†1476 (à Aquila), Cunin Jacomin de Metz ; Metz BM 833, p. 165.

1451-† ? , Jean Ulry de Metz, fils de Ulry de Hombourg « le clouvetour et marchand » ; Metz BM 833, p. 173.

1458- † ? , (muté en France), Jacques de Doin, fils de Thiri le Morcelet ; Metz BM 833, p. 188.

1459-† ? , Thiebaud Jaquet « de Maidieres decoste le Pont a Mousson, chanoine de la grande église de Metz » ; Metz BM 833, p. 189 ; J.-B. PELT, *Études sur la cathédrale de Metz, Registres capitulaires (1210-1790)*, Metz, 1930, p. 36, n° 118.

1468-† ? , François Bidal de Metz « qu'on disoit d'Arrancey », maître ès arts ; Metz BM 833, p. 204.

## II/ les profès venus du pays messin

1376..., Jean dit de Baxey (départ. Moselle, Béchy, cne de Pange) « lequel ne perseverat pas » ; Metz BM 833, p. 16.

1396-†1439, Nicolle de Luttange (départ. Moselle can. Vigy) ; Metz BM 833, p. 65, 146.

1398-†1448, Jean de Allamont ; Metz BM 833, p. 73. S'agit-il d'Allamont, départ. Moselle cne. Conflans, qui appartient à la châtelainie de l'évêque de Metz ? J. SCHNEIDER, *La ville de Metz*, p. 17 ; ou bien Alémont, départ. Moselle, can. Verny , cne Saint-Jure, dans le Pays messin ?

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*

<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

1400-†1437 (à Ternes) , Girard de *Buxerus*, Metz BM 833, p. 77. S'agit-il de Bouxières sous Froidmont, dép. Meurthe-et-Moselle, cne de Pont-à-Mousson, ou de Bouxière-aux-Dames, dép. Meurthe-et-Moselle, cne Nancy-Est, ou Bouxières aux-Chênes, dép. Meurthe-et-Moselle, cant. Malzéville ? Dans les deux dernières hypothèses ce Girard ne viendrait pas du Pays messin mais de Lorraine.

1401-†1433 (à Avignon), Gerard de Mussey (Mussy-l'Evêque, dép. Moselle, cne de Charleville) ; Metz BM 833, p. 80.

1447-†1455 (à Rome) , Jean Joffroy de Vinnuelle (Vigneulles, dép. Moselle, cne de Lorry les Metz) ; Metz BM 833, p. 167.

1451- ?, Pierre Thebal de Juxey devant Mets (Jussy, dép. Moselle, cne de Gorze) ; Metz BM 833, p. 176.

1451- ?, Thiedri Bon Jour de Gorze (dép. Moselle, arr. Metz) ; Metz BM 833, p. 177.

1451- ?, Jean Dedue « que on appelloit damp Jehan Mobal », pitancier de l'abbaye de Gorze ; Metz BM 833, p. 177.

1453-†1457, Didier de Goin (dép. Moselle, cne de Verny), Metz BM 833, p. 182.

1453- ?, Simon Lambert, oncle de Didier de Goin ; Metz BM 833 p. 182.

1468- ?, Louis Étienne de Penne « qu'est entre Gorze et saint Benot », curé de Saint-Pierremont ; Metz BM 833 p. 203.

### III/ les profès venus des duchés de Lorraine, Bar et Luxembourg

1387-1437, Jean d'Amance, dit Jean Meline, (dép. Meurthe-et-Moselle, cne de Nancy) ; Metz BM 833, p. 145.

1388-†1405, Auburtin de Laiey (Laix, dép. Meurthe-et-Moselle, cne. Longwy) ; Metz BM 833, p. 51.

1395-†1407, Demenche de Vecherey, moine blanc à « Ilvalz en Voge » (Etival, dép. Vosges, arr. Saint-Dié, cant. Raon-l'Etape) ; Metz BM 833, p. 61, 87.

1396-†1419 (à Offémont), Nicole de Toul (dép. Meurthe-et-Moselle); Metz BM 833, p. 65.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://cruh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

1398..., Nicole de Mohrange (départ. Moselle) « il ne pot pourter la religion car il estoit ja viez » ; Metz BM 833, p. 73.

1399- †1444 (à Chastres), Simon Girardin de Regneville ; s'agit-il de Régniéville, départ. Meurthe-et-Moselle, cne de Thiaucourt-Régniéville ou bien de Régneville-sur-Meuse, départ. Meuse, arr. Verdun, cant. Montfaucon-en-Argonne ? Metz BM 833, p. 74.

1404..., Henry de Messerich (Metzerwisse, départ. Moselle, cne de Thionville) « mais il ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 83.

1404-†1416, Pierson de Xemme (Xammes, départ. Meurthe-et-Moselle, cant Thiaucourt-Régniéville) ; Metz BM 833, p. 84.

1405..., Felix de Conday (Condé, départ. Moselle, cne de Boulay) « mais il ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 85

1415-†1435, Jean de Han, moine à Saint-Vanne de Verdun (départ. Meuse) ; Metz BM 833, p. 104.

1419-†1468 (à Avignon), Henry de Sierk (Sierck, départ. Moselle, arr. Thionville) ; Metz BM 833, p. 111.

1423-†1431, Simon de Psalm, (Salm-en-Vosges, départ. Bas-Rhin), « batair signour Jehan de Psalm » ; Metz BM 833, p. 115.

1425-†1427, Jean Goder qui fut d'Apremont (Apremont-la-Forêt, départ. Meuse, arr. et cne de Saint-Mihiel) ; Metz BM 833, p. 118.

1432-†?, Thieleman le Tixeran de Bolay (Boulay, départ. Moselle) ; Metz BM 833, p. 133.

1434-† ? (en France), Jacques Gurnet d'Amance (départ. Meurthe-et-Moselle, cne de Nancy) ; Metz BM 833, p. 139.

1435-† ? , Nicolle de *Maqueriis*, moine de « l'abbaye de Cenones » (Senones, départ. Vosges, arr. Saint-Dié) ; Metz BM 833, p. 140.

1435-†1462, Didier Barixet, moine de « l'abbaye de Moienmoutie » (Moyenmoutiers, départ. Vosges) ; Metz BM 833, p. 140.

1437-† ? , Pierre du Chaingier, moine et prévôt « de Saint Michiez en la duchie de Bar » (Saint-Mihiel, départ. Meuse) ; Metz BM 833, p. 144.

1437-† ? (à Soissons), Didier Donet de Saint-Nicolas-de-Port (départ. Meurthe-et-Moselle, arr. Nancy) ; Metz BM 833, p. 144.

1439-†, Jean Lambert de Chambley, (départ. Meurthe-et-Moselle, arr. Briey) ; Metz BM 833, p. 153.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*

<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

1444-†1468, Mathieu de Baudonville, (Boudonville, faubourg de Nancy, dép. Meurthe-et-Moselle), « le petit maistre du duc Jehan de Lorene » ; Metz BM 833, p. 164-165.

1445-† ?, Nicolas de Katherne (Cattenom, dép. Moselle, arr. Thionville) ; Metz BM 833, p. 166.

1451-† ?, Nicole d'Estain (Etain, dép. Meuse, arr. Verdun) ; Metz BM 833, p. 177.

1454- ?, Jean-Henri de Conflans, dit Jean Dupont, « religieux prestre de l'ordre premonstrey de l'abie de Notre-Dame a Boix » (dép. Meurthe-et-Moselle, cne Vilcey sur Trey) ; Metz BM 833, p. 185.

1454-† ?, Jean de Sainte-Marie, (Sainte-Marie-aux-Chênes, dép. Moselle, arr. Metz ?) « que on appelloit Jean Maguelon » ; Metz BM 833, p. 185.

1462-† ?, Robert de Sancey (Sancy, dép. Meurthe-et-Moselle), Metz BM 833, p. 194.

1469-† ?, Ebrard Thiebalz « *de Montibus in Artiis* en Lorraine decoste le Nuef Chastez » (Mont-lès-Neufchâteau, dép. Vosges, arr. Neufchâteau) ; Metz BM 833, p. 205.

#### IV / Les profès venus de Champagne

1385-1398, Jean de Hermonville (Sommeyèvre, dép. Marne, cant. Fismes) ; Metz BM 833, p. 38.

1421-†1430, Jean de Sommevre (dép. Marne, cne Dammartin-sur-Yèvre), maître es arts ; Metz BM 833, p. 113, 129.

1429-†1433 (à Paris), Jean de Revegney « qui fuit secretaire du chapistre de Challon en Champaigne » ; Metz BM 833, p. 126.

1429-†1482, Nicolle Besansson de Viller le Sac en Champaigne (Viller-le-Sec, dép. Marne, arr. Vitry-le-François) ; Metz BM 833, p. 127.

1431-†1452, Jean de Verdun, « qui astoit chanone regulier de l'abbaye de Chartice on diocèse de Verdun » (Châtrices, diocèse de Châlons) ; Metz BM 833, p. 131.

1431-†1478, Jean de Belmont « qui fut de l'orde de premonstrey du monasteire prez de Mouson qui s'appelle Bellieu » (Beaulieu, diocèse de Troyes, arr Bar-sur-Aube) ; Metz BM 833, p. 131 ; B. ARDURA, *Abbayes, prieurés et monastères de l'ordre de Prémontré en France des origines à nos jours*, Nancy, 1993, p. 95.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*

<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

1432- ?, Jean de Saint Dixier en Partoy (Saint-Dizier, dép. Haute-Marne), « c'on disoit frere Jehan Malmairez » ; Metz BM 833, p. 133.

1447- ?, Dimenche Warinet « de Valcolour, prestre seculier » (Vaucouleur, dép. Meuse, arr. Commercy) ; Metz BM 833, p. 167.

1453- ?, Jean Simon « d'emprey Valcolour lequel estoit prestre seculier et chanone de ladite Valcolour et de Brexey » (Collégiale de Vaucouleur et de Brixey) ; G. LECERF, « Églises et établissements religieux dans le canton de Vaucouleurs au Moyen Âge, » *Bulletin des sociétés d'histoire et d'archéologie de la Meuse*, 1992-1993, p. 3-24.

1453- ?, Jean Aubri « d'amprey Valcolour » ; Metz BM 833, p. 182.

1464- ?, Pierre Regnart de Eccler en Champagne, maître ès arts ; Metz BM 833, p. 195.

#### V/ Les profès venus de loin

1412-†1428, « Albert de Monbeliar » ; (Montbeliard, dép. Doubs) ; Metz BM 833, p. 100.

1429-, Jean de Citanai, Jean Creusange de Citania, maître es arts ; venu avec les frères chassés d'Oybin (Allemagne) ; Metz BM 833, p. 126, 130.

1437- ?, « Nicol Guedon de Rowan en Normandie » (Rouen, dép. Seine maritime) ; Metz BM 833, p. 144.

1441- ?, Jenin Guignart « de l'eveschie d'Amiens » ; Metz BM 833, p. 160.

1450- ? (en France), Yvo Quoetquelson de Britaigne » ; Metz BM 833, p. 172.

#### VI/ les profès dont l'origine n'a pas été identifiée

1389-†1390, Andreu de Cremere ; Metz BM 833, p. 52.

1391-†1438 (à Amiens), Jacomin « qui fut bourcier c'est a dire faseur de bource » ; Metz BM 833, p. 55.

1401-†1432 (à Paris), Jehan Hermans ; Metz BM 833, p. 79.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013

*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://crulh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>

- 1401..., Jehan Benoit, « lequels ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 79.
- 1403..., Dimenche Benoit « maix il ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 82.
- 1403-†1447, Martin Belfil ; Metz BM 833, p. 82.
- 1406-†1424, Jehan d'Alain, Alain as Buef ; Metz BM 833, p. 86, 117.
- 1410..., Jehan Blesey dit le Hocquay « maix il ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 97.
- 1410†, Jaique Lermite; Metz BM 833, p. 97.
- 1412..., Olivier Jenereti « maix il ne perseveroit point » ; Metz BM 833, p. 100.
- 1422-1425, Clement Rombay ; Metz BM 833, p. 114.
- 1423-†1449, (à Marcoussis), Blanchet le Duc ; Metz BM 833, p. 115.
- 1424-†1449, Girard Poincet ; Metz BM 833, p. 116.
- 1425-† ?, Jehan du Pont ; Metz BM 833, p. 117-8.
- 1425-†1433 (à Paris), Christophe de la Court ; Metz BM 833, p. 118.
- 1425-†1462 (à Rouen), Jehan Béalrobert ; Metz BM 833, p. 118-119.
- 1427-†1452 (à Amiens), Dediet Richart ; Metz BM 833, p. 121.
- 1429-†1434, Piere Franquelet de Chelmepoillons ; Metz BM 833, p.126, 139.
- 1434..., Didiet Boncompagnon « de seans s'en alait » ; Metz BM 833, p. 139.
- 1436-†1439, Michiez Cochelin ; Metz BM 833, p. 143.
- 1437-†1460 (en Italie), Nicol Andreu ; Metz BM 144-145.
- 1438- ?, Jehan de *Folliaco* « fuit muez en France » ; Metz BM 833, p. 147.
- 1438-†1439, Jehan Ambertin ; Metz BM 833, p. 147.
- 1444-†1451 (en Italie), Felix de Vogel ; Metz BM 833, p. 165.
- 1444-†1457 (à Offémont), Hugues Pirreti ; Metz BM 833, p. 165.
- 1451- ?, Jehan le Clerc dit de Saintray ; Metz BM 833, p. 173.

Mireille Chazan, version du 20 mars 2013  
*Les gens d'Église et la ville au Moyen Âge dans les « pays d'entre-deux »*  
<http://cruh.univ-lorraine.fr/content/publications-en-ligne>